



La Présidente

Arrêté n° 2021-207 du 14 septembre 2021

Portant désignation des représentants du Conseil régional d'Île-de-France au sein du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
VU les statuts de l'Association « Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 » (COJO)

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Sont désignés pour représenter le Conseil régional d'Île-de-France au sein du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) :

- **Madame Valérie PÉCRESSE**
Présidente du Conseil régional d'Île-de-France
- **Monsieur Patrick KARAM,**
Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France en charge des sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques, des loisirs, de la citoyenneté et de la politique de la ville, et de la vie associative.
- **Madame Yasmine CAMARA,**
Conseillère régionale déléguée spéciale aux Jeux Olympiques et Paralympiques

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Île-de-France.



Valérie PÉCRESSE

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tel: 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr